

/ Analyse des marchés

Sommaire

- ▶ Tableau synthétique des consultations publiques menées par l'Autorité dans le cadre de l'analyse des marchés pertinents : 2EME CYCLE D'ANALYSE
- ▶ Tableau synthétique des consultations publiques menées par l'Autorité dans le cadre de l'analyse des marchés pertinents : 1 ER CYCLE D'ANALYSE
- ▶ Le tableau des obligations des opérateurs (au 7 novembre 2006)
- ▶ Tous vos contacts à l'ARCEP sur les analyses de marché pertinent

Tableau synthétique des consultations publiques menées par l'Autorité dans le cadre de l'analyse des marchés pertinents : 2EME CYCLE D'ANALYSE



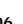

Marchés		Analyse de l'Autorité	Conseil de la Concurrence	Commission européenne et autres ARN (date de notification des projets de décision)	Décision adoptée par l'Autorité
		Les documents de consultation publique publiés par l'Autorité et les réponses publiques reçues des acteurs du secteur	Analyse de l'Autorité transmise au Conseil (dates d'envoi et de retour)		
TELEPHONIE MOBILE	Marché 16 : terminalisation d'appel vocal sur les réseaux mobiles individuels	Métropole et DOM 14 mars 2007 : L'Arcep lance une consultation publique jusqu'au 16 avril 2007 ▶ communiqué ▶ consultation	Métropole et DOM 19 juin 2007 : Le Conseil de la concurrence publie son avis sur l'analyse de marché de l'Autorité ▶ communiqué du Conseil ▶ avis du Conseil		

Tableau synthétique des consultations publiques menées par l'Autorité dans le cadre de l'analyse des marchés pertinents : 1 ER CYCLE D'ANALYSE

Marchés		Analyse de l'Autorité	Conseil de la Concurrence	Commission européenne et autres ARN (date de notification des projets de décision)	Décision adoptée par l'Autorité
		Les documents de consultation publique publiés par l'Autorité et les réponses publiques reçues des acteurs du secteur	Analyse de l'Autorité transmise au Conseil (dates d'envoi et de retour)		
	Marchés de détail Marché 1 : accès au réseau téléphonique public pour les	Marchés 1 à 9 : 9 juillet - 9 septembre 2004 : ▶ consultation publique ▶ communiqué de presse 21 décembre 2004 : L'ART publie : ▶ les réponses des acteurs (14 réponses) : Zip 1 / Zip 2 / Zip3 ▶ la synthèse des contributions des acteurs ▶ l'analyse de l'ART / l'annexe de cette analyse ▶ communiqué de presse 15 juin 2005 : L'Arcep lance une consultation publique sur son projet de décision ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique 17 mars 2006 : L'Arcep lance une consultation publique sur son projet de décision relatif à l'abonnement téléphonique ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique 25 juillet 2006 : L'Arcep lance une		29 juillet 2005 : l'autorité notifie deux projets de décision à la Commission européenne ▶ communiqué de presse	

TELEPHONIE FIXE	<p>résidentiels</p> <p>Marché 2 : accès au réseau téléphonique pour les non-résidentiels</p> <p>Marché 3 : services téléphoniques locaux et / ou nationaux accessibles au public pour les résidentiels</p> <p>Marché 4 : services téléphoniques internationaux accessibles au public pour les résidentiels</p> <p>Marché 5 : services téléphoniques locaux et/ou nationaux accessibles au public pour les non-résidentiels</p> <p>Marché 6 : services internationaux accessibles au public pour les non-résidentiels</p> <p>Marchés de gros</p> <p>Marché 8 : départ d'appel sur le réseau téléphonique public</p> <p>Marché 9 : terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels</p> <p>Marché 10 : services de transit sur le réseau téléphonique public fixe</p>	<p>consultation publique sur le processus de dérégulation des marchés 1 à 6</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique <p>L'Arcep lance une seconde consultation publique sur son projet de décision allégeant la régulation des marchés 3 et 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique <p>10 octobre 2006 : L'Arcep publie les contributions des acteurs à la seconde consultation du 25 juillet 2006 : Zip</p> <p>1er juin - 2 juillet 2007 : NOUVEAU Consultation publique portant sur l'allègement de la régulation appliquée aux marchés de détail de la téléphonie fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ Consultation publique <p>Marché 9 (hors FT) : <i>L'analyse des marchés de terminaison d'appel sur les réseaux des opérateurs de boucles locales autres que France Télécom sera mise en consultation séparée en janvier 2005.</i></p> <p>30 juillet 2004 : questionnaire complémentaire transit DOM.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>17 janvier 2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ consultation publique ▶ communiqué de presse <p>22 mars 2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ publication des réponses des acteurs : 9 réponses publiques sur 10 Zip <p>15 juin 2005 : L'Arcep lance une consultation publique sur son projet de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique <p>Marché 10 (sous marché du transit inter territoire) :</p> <p>20 juin 2007 : L'Arcep lance une consultation publique sur son projet de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communication de l'Autorité ▶ consultation publique 	<p>5 janvier 2005 : Saisine pour avis</p> <p>17 février 2005 : le Conseil de la Concurrence publie son avis sur l'analyse de marché de l'ART</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ avis du Conseil <p>22 mars 2005 : publication de la version mise à jour de l'analyse de l'ART transmise pour avis au Conseil de la Concurrence</p> <p>11 mai 2005 : le Conseil de la Concurrence publie son avis sur l'analyse de marché de l'ART</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ avis du Conseil 	<p>10 janvier 2006 : ▶ Publication des réponses des acteurs</p> <p>15 septembre 2005 : la Commission européenne approuve le projet notifié par l'ARCEP le 29 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse de la Commission <p>17 mars 2006 : L'Arcep notifie à la Commission son projet de décision relatif à l'abonnement téléphonique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ le projet de décision <p>25 juillet 2006 : L'Arcep notifie son projet de décision allégeant la régulation des marchés 3 et 4 à la Commission européenne et les soumet à consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique <p>Marché 10 (sous marché du transit inter territoire) :</p> <p>20 juin 2007 : L'Arcep notifie son projet de décision allégeant la régulation du marché 10 à la Commission européenne et le soumet à consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communication de l'Autorité ▶ consultation publique 	<p>28 septembre 2005 : décisions adoptées par l'Autorité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ n° 05-0425 J.O du 18/10/05 et ▶ n° 05-0571 J.O du 14/10/05 <p>10 octobre 2006 : la décision adoptée par l'ARCEP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ n° 06-0840 (modification de la décision n°05-0571)
	Vente en gros de l'accès au service téléphonique (VGAST)	<p>17 mars 2006 : l'Autorité lance une consultation publique sur son projet de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ le projet de décision 		<p>17 mars 2006 : l'Autorité notifie à la Commission son projet de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ le projet de décision 	<p>9 mai 2006 : l'Autorité précise les conditions techniques et tarifaires de l'offre de vente en gros de l'abonnement téléphonique de France Télécom, notifie sa décision à la Commission européenne et publie les réponses non confidentielles à sa consultation</p>
	Services vocaux à valeur ajoutée (services spéciaux)	<p>23 janvier 2006 : publication des questionnaires qualitatifs et quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ notice de présentation générale des questionnaires ▶ le questionnaire qualitatif ▶ la notice explicative des questionnaires quantitatifs ▶ les questionnaires quantitatifs 			
		<p>29 juin 2006 : l'Autorité lance une consultation publique sur son projet de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse 		<p>17 octobre 2006 :</p>	

	Obligations de comptabilisation des coûts et de séparation comptable imposées à France Télécom	<ul style="list-style-type: none"> ▶ le projet de décision 17 octobre 2006 : l'Autorité publie une synthèse des réponses à la consultation ainsi que les réponses publiques (AFORST, BT France, France Telecom, Tele2, Telecom Italia) ▶ synthèse des réponses ▶ réponses des acteurs 		l'Autorité notifie à la Commission Européenne son projet de décision et le met en consultation publique jusqu'au 17 novembre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ le projet de décision 	
	<p>Marchés de gros</p> <p>Marché 15 : accès et départ d'appel sur les réseaux téléphoniques publics mobiles</p>	<p>17 décembre 2004 : Publication de la consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique <p>21 février 2005 : publication des réponses des acteurs : 14 réponses publiques sur 16 Zip</p>	<p>21 février 2005 : ▶ publication de la version mise à jour de l'analyse de l'ART transmise pour avis au Conseil de la Concurrence</p> <p>5 avril 2005 : Le Conseil de la Concurrence publie son avis sur l'analyse de marché de l'ART</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ avis du Conseil 	<p>14 avril 2005 : l'ART notifie son projet de décision à la Commission européenne et le soumet à consultation publique jusqu'au 16 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ le projet de décision <p>31 mai 2005 : l'Autorité suspend son analyse et retire son projet de décision. Elle place sous surveillance le marché des mobiles en France</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse 		
TELEPHONIE	<p>Marché 16 : terminaison d'appel vocal sur les réseaux mobiles individuels</p>	<p>16 avril au 28 mai 2004 : ▶ consultation publique ▶ communiqué de presse</p> <p>18 juin 2004 : publication des réponses des acteurs : 15 réponses publiques sur 18 Zip n° 1 / Zip n° 2</p> <p>Métropole</p> <p>2 novembre 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> ▶ consultation publique sur les projets de décision</p> <p>10 décembre 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> ▶ publications des réponses des acteurs (7 réponses) : zip</p> <p>25 juillet 2006 : <i>TA Mobile 2007</i> L'Arcep lance une consultation publique sur son projet de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique <p>20 septembre 2006 : <i>TA Mobile 2007</i> ▶ Les contributions publiques des acteurs : Orange France, Telecom Italia, AduF, Verizon France, Free. SFR et Bouygues Telecom n'ont pas souhaité rendre leur contribution publique.</p> <p>DOM</p> <p>8 décembre 2004 : ▶ consultation publique sur les projets de décisions pour les DOM (8 décembre 2004 - 14 janvier 2005) (prolongée jusqu'au 21 janvier 2005)</p> <p>1er février 2005 : ▶ publications des réponses des acteurs (5 réponses) : zip</p> <p>13 avril 2006 : consultation publique sur trois projets de décisions pour les DOM</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>16 février 2007 : L'Arcep soumet deux projets de décisions à consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>20 février 2007 : publication des réponses à la 1ère consultation (13 avril - 1er juin 2006) :</p> <p>3 réponses sur 4 publiées: Digicel, ex Bouygues Telecom Caraïbe (contribution confidentielle), Orange Caraïbe, Outremer Telecom, Tel Cell (partie publique uniquement)</p>	<p>Métropole</p> <p>23 juin 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> envoi de la version amendée au Conseil de la Concurrence pour avis</p> <p>14 octobre 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> le Conseil de la Concurrence publie son avis sur l'analyse de marché de l'ART</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ avis du Conseil <p>DOM</p> <p>13 avril 2006 : saisine pour avis du Conseil de la Concurrence</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>19 janvier 2007 : envoi d'un complément d'analyse au Conseil de la Concurrence pour avis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ complément d'analyse <p>1er février 2007 : le Conseil de la Concurrence rend son avis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Communiqué de presse ▶ Avis du Conseil 	<p>Métropole</p> <p>2 novembre 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> notification à la Commission européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>7 décembre 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> la Commission européenne publie son avis</p> <p>25 juillet 2006 : <i>TA Mobile 2007</i> L'Arcep notifie son projet de décision à la Commission européenne et le soumet à consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ le projet de décision <p>20 novembre 2006 : <i>TA Mobile 2007</i> L'Arcep publie les observations de la Commission Européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les commentaires de la Commission <p>DOM</p> <p>8 décembre 2004 : notification à la Commission européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>16 février 2007 : L'Arcep notifie deux projets de décisions à la Commission européenne et les soumet à consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse <p>16 mars 2007 : Les observations de la Commission européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les observations 	<p>Métropole</p> <p>20 septembre 2006 : <i>TA Mobile 2007</i> ▶ décision n° 06-0779 adoptée par l'Autorité</p> <p>10 décembre 2004 : <i>TA Mobile 2005 et 2006</i> décisions adoptées par l'Autorité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ n° 04-936 J.O du 09/02/05 ▶ n° 04-937 J.O du 15/02/05 ▶ n° 04-938 J.O du 16/02/05 ▶ n° 04-939 J.O du 17/02/05 <p>DOM</p> <p>1er février 2005 : décisions adoptées par l'Autorité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ communiqué de presse ▶ n° 05-0111 J.O du 16/04/05 ▶ n° 05-0112 J.O du 16/04/05 ▶ n° 05-0113 J.O du 17/04/05 ▶ n° 05-0114 J.O du 17/04/05 ▶ n° 05-0115 J.O du 19/04/05 ▶ n° 05-0116 J.O du 19/04/05 ▶ n° 05-0117 J.O du 20/04/05 ▶ n° 05-0118 J.O du 20/04/05 <p>28 mars 2007 : décisions adoptées par l'Autorité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ n° 07-0277 ▶ n° 07-0278 	

MOBILE		<ul style="list-style-type: none"> ▶ le zip des réponses <p>16 mars 2007 : Publication des contributions des acteurs (1 réponse) ▶ Réponse d'Orange Caraïbe</p>			
Terminaison d'appel SMS sur les réseaux mobiles individuels		<p>29 juillet 2004 : publication des questionnaires qualitatif et quantitatif ▶ communiqué de presse</p> <p>24 octobre 2005 : consultation publique ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique</p> <p>23 janvier 2006 : ▶ publication des contributions des acteurs (8 réponses) : zip</p> <p>16 juin 2006 : consultation publique sur un projet de décision de l'ARCEP ▶ communiqué de presse ▶ projet de décision</p> <p>27 juillet 2006 : L'Autorité publie les contributions des acteurs à la consultation du 16 juin 2006 (3 réponses) ▶ communiqué de presse ▶ zip</p>	<p>23 janvier 2006 : ▶ envoi de la version amendée au Conseil de la Concurrence pour avis</p> <p>13 mars 2006 : le Conseil de la Concurrence publie son avis ▶ communiqué de presse ▶ avis du Conseil</p>	<p>16 juin 2006 : notification à la Commission européenne du projet de décision de l'ARCEP ▶ communiqué de presse ▶ projet de décision</p> <p>20 juillet 2006 : la Commission approuve la décision de l'ARCEP de baisser les prix de gros de la terminaison d'appel SMS ▶ la lettre de la Commission ▶ le communiqué de la Commission</p>	<p>27 juillet 2006 : l'Autorité adopte sa décision portant sur la terminaison d'appel SMS en métropole suite à l'avis favorable rendu par la Commission Européenne ▶ communiqué de presse ▶ la décision n° 06-0593</p>
Marché 17 : marché national de la fourniture en gros d'itinérance internationale sur les réseaux publics de la téléphonie mobile		<p>10 décembre 2004 L'ART et ses homologues européens lancent un projet d'analyse coordonné du marché de gros de l'itinérance mobile internationale et publient un questionnaire commun. Cette démarche commune complète mais ne se substitue pas à l'analyse de ce même marché pertinent menée par l'ART au plan national. ▶ communiqué de presse</p> <p>15 décembre 2005 L'ARCEP lance une consultation publique sur son analyse du marché de gros du "roaming" international ▶ communiqué ▶ Press Release  ▶ la consultation publique  ▶ Public Consultation </p> <p>12 juillet 2006 Après une phase de consultation, la Commission européenne publie un projet de règlement ▶ communiqué ▶ projet de règlement </p>	Règlement élaboré par la Commission européenne		<p>29 mai 2007 : publication du règlement européen portant régulation de l'itinérance internationale sur les réseaux publics de la téléphonie mobile dans l'Union européenne ▶ Communiqué ▶ La FAQ ▶ Les textes adoptés par le Parlement européen</p>
Spécification des obligations de comptabilisation et de restitution des coûts, notamment de séparation comptable imposées aux sociétés Orange France, SFR, Bouygues Telecom, Orange Caraïbe et SRR		<p>28 octobre 2005 : consultation publique sur un projet de décision ▶ la consultation</p> <p>10 janvier 2006 : ▶ Réponses des acteurs à la consultation publique 3 réponses sur 4 publiées : SFR (<i>contribution confidentielle</i>), Orange France (<i>partie publique uniquement</i>), Bouygues Telecom et Orange Caraïbe</p> <p>9 février 2007 : L'Autorité soumet à consultation publique 3 documents : ▶ projet de décision n° 07-0128 ▶ projet de décision n° 07-0129 ▶ consultation sur la modélisation d'un opérateur mobile efficace</p>		<p>28 octobre 2005 : L'Autorité notifie à la Commission son projet de décision ▶ le projet de décision</p> <p>25 novembre 2005 : les observations de la Commission européenne ▶ les observations</p> <p>9 février 2007 : L'Autorité notifie à la Commission deux projets de décision : ▶ projet de décision n° 07-0128 ▶ projet de décision n° 07-0129</p> <p>8 mars 2007 : les observations de la Commission européenne ▶ les observations</p>	<p>8 décembre 2005 : la décision adoptée par l'ARCEP ▶ n° 05-0960</p> <p>17 novembre 2006 : l'Autorité publie les attestations de conformité des états de coûts et de revenus des trois opérateurs mobiles pour les années 2004 et 2005 ▶ les attestations</p> <p>5 avril 2007 : les décisions adoptées par l'ARCEP ▶ n° 07-0128 ▶ n° 07-0129</p>
Marchés de gros Marché 11 : marché de la fourniture en gros d'accès dégroupé (y compris l'accès		<p>23 juin au 9 août 2004 : ▶ consultation publique ▶ communiqué de presse</p> <hr/> <p>30 juillet 2004 : ▶ questionnaire complémentaire transit DOM. ▶ communiqué de presse</p>			

	<p>partagé) aux boucles et sous-boucles métalliques pour la fourniture de services à large bande et de services vocaux (option 1)</p>	<p>5 octobre 2004 : publication de plusieurs documents : ▶ communiqué de presse ▶ Bilan-synthèse des contributions des acteurs à la consultation publique ▶ Réponses des acteurs (24 réponses) : Zip n° 1 / Zip n° 2 / Zip n° 3 / Zip n° 4 ▶ Analyses transmises au Conseil de la Concurrence : - marché 11 (option 1) - marché 12 (bitstream : option 3 + option 1 régionale) - marché de détail : l'ART propose de ne pas réguler ce marché</p> <p>13 avril 2005 : ▶ communiqué de presse ▶ Synthèse des contributions des acteurs à la consultation publique (partie obligations)</p>	<p>5 octobre 2004 : envoi de la version amendée des analyses de marché 11 et 12 (dégroupage et bitstream) au Conseil de la Concurrence pour avis ▶ communiqué de presse</p> <p>1er février 2005 : le Conseil de la Concurrence publie son avis ▶ communiqué de presse ▶ avis du Conseil</p>	<p>13 avril 2005 : notification à la Commission européenne ▶ communiqué de presse</p>	<p>6 juin 2005 : décisions adoptées par l'Autorité ▶ communiqué de presse ▶ n° 05-0275 J.O du 21/06/05 ▶ n° 05-0277 J.O du 21/06/05 ▶ n° 05-0278 J.O du 22/06/05 ▶ n° 05-0280 J.O du 22/06/05</p>
<p>HAUT DEBIT</p>	<p>Offres de gros d'accès large bande livrées en un point national (option 5 nationale)</p>	<p>Juillet 2005 / Juillet 2006 Régulation de ce marché pour une période transitoire de un an</p> <p>▶ 5 octobre 2004 : lancement d'une consultation publique le communiqué de presse ▶ 5 novembre 2004 : transmission de l'analyse au Conseil de la Concurrence : l'analyse / le communiqué / la synthèse / des contributions (Zip) ▶ 1er février 2005 : le Conseil de la Concurrence publie son avis : le communiqué / l'avis du Conseil ▶ 13 avril 2005 : l'ART lance une consultation additionnelle : le communiqué ▶ 27 juin 2005 : l'Arcep notifie son projet de décision à la Commission européenne et le soumet à consultation publique jusqu'au 27 juillet : le communiqué / le projet de décision ▶ 27 juillet 2005 : la Commission européenne accepte le projet de décision de l'Autorité pour une période transitoire fixée à un an : le communiqué de la Commission européenne ▶ 28 juillet 2005 : la décision adoptée par l'Autorité n° 05-0281 J.O du 11/09/05 / les contributions des acteurs à la consultation du 27 juin 2005 (zip)</p> <p>Juillet 2006 / ...</p> <p>▶ 20 juillet 2006 : l'Autorité propose de lever la régulation du marché de gros des offres d'accès large bande livrées au niveau national / le communiqué / le projet de décision soumis à consultation ▶ 20 novembre 2006 : le Conseil de la concurrence se déclare favorable à la levée de la régulation ex ante sur le marché des accès large bande livrés au niveau national / Communiqué, avis du Conseil ▶ 7 décembre 2006 : - l'Autorité publie la synthèse des contributions des acteurs à la consultation publique du 20 juillet 2006 / la synthèse / les contributions (3 réponses) - l'Autorité notifie à la Commission européenne son projet de décision de lever la régulation du marché des offres de gros d'accès large bande livrées au niveau national et consulte les acteurs sur celui-ci jusqu'au 20 janvier / le projet de décision de l'Arcep ▶ 9 février 2007 : l'Autorité lève la régulation du marché des offres de gros d'accès large bande livrées au niveau national (n° 07-0089)</p>			
	<p>Valorisation des actifs de la boucle locale cuivre et méthode de comptabilisation des coûts applicable au dégroupage total</p>	<p>14 avril 2005 : l'Autorité lance une consultation publique ▶ communiqué de presse</p> <p>7 juillet 2005 : publication de la synthèse de la consultation publique et des contributions des acteurs ▶ La synthèse</p> <p>30 septembre 2005 : mise en consultation publique du projet de décision de l'ARCEP ▶ Le projet de décision</p> <p>10 novembre 2005 : publication de la synthèse de la consultation publique et des contributions des acteurs ▶ La synthèse ▶ Les contributions</p> <p>▶ Notre grand dossier</p>		<p>10 novembre 2005 : l'Arcep notifie son projet de décision à la Commission européenne ▶ projet de décision</p>	<p>15 décembre 2005 : décision finale adoptée par l'Autorité ▶ n° 05-0834</p>
	<p>Obligations de comptabilisation des coûts et de séparation comptable imposées à France Télécom</p>	<p>29 juin 2006 : l'Autorité lance une consultation publique sur son projet de décision ▶ le communiqué de presse ▶ le projet de décision</p> <p>17 octobre 2006 : l'Autorité publie une synthèse des réponses à la consultation ainsi que les réponses publiques (AFORST, BT France, France Telecom, Tele2, Telecom Italia) ▶ synthèse des réponses ▶ réponses des acteurs</p>		<p>17 octobre 2006 : l'Autorité notifie à la Commission Européenne son projet de décision et le met en consultation publique jusqu'au 17 novembre ▶ le projet de décision</p>	<p>18 décembre 2006 : la décision adoptée par l'Autorité ▶ communiqué de presse ▶ décision n° 06-1007</p>
		<p>30 novembre 2005 : l'Autorité lance une consultation publique ▶ communiqué de presse ▶ consultation publique</p>			

SERVICES DE CAPACITES (Liaisons Louées)	<p>Marché de détail</p> <p>Marché 7 : marché de détail des services de capacités</p> <p>Marchés de gros</p> <p>Marché 13 : fourniture en gros de segments terminaux de services de capacités</p> <p>Marché 14 : fourniture en gros de segments terminaux de lignes louées sur le circuit interurbain</p>	<p>17 mars 2006 : Publication des contributions des acteurs à la consultation</p> <p>▶ les contributions (15 réponses) : Zip</p> <p>21 juin 2006 : consultation publique sur un projet de décision de l'ARCEP</p> <p>▶ le communiqué de presse</p> <p>▶ le projet de décision</p> <p>5 octobre 2006 : les réponses à la consultation publique</p> <p>▶ le communiqué de presse</p> <p>▶ les contributions (2 réponses) : Zip</p> <p>DOM</p> <p>30 juillet 2004 :</p> <p>▶ questionnaire complémentaire transit DOM.</p> <p>▶ communiqué de presse</p>	<p>17 mars 2006 : Envoi de la version amendée de l'analyse au Conseil de la Concurrence pour avis</p> <p>▶ la version amendée</p> <p>12 mai 2006 : Avis favorable du Conseil de la Concurrence</p> <p>▶ l'avis du Conseil</p>	<p>21 juin 2006 : notification à la Commission européenne du projet de décision de l'ARCEP</p> <p>▶ le communiqué de presse</p> <p>▶ le projet de décision</p>	<p>5 octobre 2006 : décision finale adoptée par l'Autorité</p> <p>▶ le communiqué de presse</p> <p>▶ n° 06-0592</p>
	Obligations de comptabilisation des coûts et de séparation comptable imposées à France Télécom				<p>17 octobre 2006 : l'Autorité notifie à la Commission Européenne son projet de décision et le met en consultation publique jusqu'au 17 novembre</p> <p>▶ le projet de décision</p>
SERVICES DE RADIO-DIFFUSION	<p>Marché 18 : services de radiodiffusion, destinés à livrer un contenu radiodiffusé aux utilisateurs finaux</p>	<p>28 juillet 2004 : L'ART envoie aux acteurs du secteur des questionnaires qualitatifs et quantitatifs</p> <p>▶ communiqué de presse</p> <p>1er juillet 2005 : L'Autorité publie son analyse et la soumet à consultation publique</p> <p>▶ communiqué de presse</p> <p>17 octobre 2005 : l'Autorité saisit le CSA sur son analyse</p> <p>▶ La saisine</p> <p>▶ La synthèse des contributions</p> <p>▶ Les contributions des acteurs</p> <p>6 décembre 2005 :</p> <p>▶ l'avis du CSA</p> <p>27 janvier 2006 : L'Autorité soumet à consultation publique ses deux projets de décisions</p> <p>▶ communiqué de presse</p> <p>▶ la contribution de TDF (publiée le 14 avril 2006)</p>	<p>12 décembre 2005 : L'Autorité transmet son analyse pour avis au Conseil de la Concurrence</p> <p>▶ l'analyse transmise au Conseil</p> <p>19 janvier 2006 : le Conseil de la concurrence est favorable, dans son avis rendu à l'ARCEP, à la proposition de l'Autorité de soumettre TDF à une obligation de séparation comptable</p> <p>▶ Communiqué et avis du Conseil</p>	<p>27 janvier 2006 : l'Arcep notifie ses projets de décisions à la Commission européenne</p> <p>▶ communiqué de presse</p> <p>▶ projets de décisions</p>	<p>14 avril 2006 : les décisions finales adoptées par l'Autorité</p> <p>▶ communiqué de presse</p> <p>▶ n° 06-0160</p> <p>▶ n° 06-0161</p> <p>▶ La réponse de la Commission à la notification</p>

Le tableau des obligations des opérateurs (au 7 novembre 2006)

▶ Téléchargez le tableau des obligations des opérateurs >>>

Tous vos contacts à l'ARCEP sur les analyses de marché pertinent

▶ Marché par marché, tous vos contacts à l'ARCEP